DEMANDE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

PASSE-PARTOUT

MATERNELLE 4 ANS ET MATERNELLE 5 ANS

PRIMAIRE

Les parents qui désirent inscrire leur enfant pour la **1**^{re} **FOIS** au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons devront se présenter à l'école de leur arrondissement aux journées et aux heures indiquées ci-dessous **SUR RENDEZ-VOUS.**

S'il s'agit d'une **RÉINSCRIPTION**, les parents pourront faire l'inscription en ligne durant la période d'inscription qui aura lieu du 6 au 10 février en utilisant l'adresse suivante :

https://portailparents.ca

Nom de l'école		Dates et heures
ÉCOLE DU PARCHEMIN (côté couvent) (East Angus) 819 832-2477 Parchemin-couvent@csshc.gouv.qc.ca Passe-Partout Maternelle 4 ans		 Lundi 5 février : 7h45 à 11h45 et 12h45 à 18h00 Mardi 6 février : 7h45 à 11h45 et 12h45 à 15h00 Mercredi 7 février : 7h45 à 11h45 et 12h45 à 18h00 Jeudi 8 février : 7h45 à 11h45 et 12h45 à 15h00 Vendredi 9 février : 7h45 à 11h45 et 12h45 à 15h00
ÉCOLE SAINT-CAMILLE (Cookshire) 819 875-5556 Saint-Camille@csshc.gouv.qc.ca Passe-Partout		• Lundi 5 février au vendredi 9 février : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 15h00
ÉCOLE SAINT-PAUL (Scotstown) 819 832-1114 Saint-Paul@csshc.gouv.qc.ca	Maternelle 4 ans à l'école Notre- Dame-de-Lorette	• Lundi 5 février : 13h00 à 15h30 • Mercredi 7 février : 8h30 à 11h30
ÉCOLE DES TROIS-CANTONS (St-Isidore) 819 875-5643 Des-trois-cantons@csshc.gouv.qc.ca Maternelle 4 ans		• Mardi 6 février : 13h00 à 15h30 • Jeudi 8 février : 8h30 à 11h30
ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE (La Patrie) 819 875-2149 Notre-dame-de-lorette@csshc.gouv.qc.ca Maternelle 4 ans		• Mercredi 7 février : 8h15 à 12h00 et 13h00 à 15h30 • Vendredi 9 février : 8h15 à 12h00 et 13h00 à 15h30
ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-PARADIS (Dudswell) 819 832-1734 Notre-dame-du-paradis@csshc.gouv.qc.ca Maternelle 4 ans		 Lundi 5 février; 9h00 à 12h00 et 12h30 à 15h30 Mardi 6 février: 9h00 à 12h00 et 12h30 à 15h30 Jeudi 8 février: 9h00 à 12h00 et 12h30 à 15h30
ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR (Weedon) 819 832-1983 Notre-dame-du-sacre-coeur@csshc.gouv.qc.ca Maternelle 4 ans		 Lundi 5 février: 8h00 à 12h30 et 13h30 à 15h30 Mardi 6 février: 8h00 à 12h30 et 13h30 à 15h30 Mercredi 7 février: 8h00 à 12h30 et 13h30 à 15h30 Jeudi 8 février: 8h00 à 12h30 et 13h30 à 15h30

CONDITIONS D'ADMISSION

Passe-Partout ET Maternelle 4 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 4 ans au 30 septembre 2024.

Maternelle 5 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 5 ans au 30 septembre 2024. Exceptionnellement, il peut y avoir dérogation à l'âge d'entrée à la maternelle 5 ans. Dans ce cas, une évaluation réalisée par un psychologue est nécessaire à l'étude de la demande. Vous pouvez contacter la direction de l'école afin de connaître les modalités inhérentes à ce processus.

DOCUMENTS REQUIS

Lors de l'inscription, les parents devront fournir à la direction d'école un ORIGINAL (GRAND FORMAT) du certificat de naissance de l'enfant

ET

1 preuve de résidence (par adresse de résidence) parmi les pièces suivantes :

PREUVES GOUVERNEMENTALES:

- Permis de conduire au Québec émis par la SAAQ;
- Compte de taxe scolaire ou municipale;
- · Facture d'Hydro-Québec;
- Relevé d'impôts fonciers RL-4
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- Document provenant du gouvernement fédéral.

Ensemble, pour construire la réussite

